



COMMUNE  
DE  
MURATO

Délibération  
N°41/2022

Date de la convocation : 14/09/2022  
Date d'affichage : 14/09/2022  
Date de publication :

Nb Conseillers afférents au CM : 15  
Nb Conseillers en exercice : 15  
Nb Conseillers présents : 8  
Nb Conseillers représentés : 1  
Quorum : 8

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un septembre à 17h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**PRESENTS** : M. ANTONI Francis, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

**ABSENTS** : M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien

**REPRESENTES** : M. COPPI Jacques représenté par M. ANTONI Francis

**Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).**

**Recherche de financement – Réalisation de forages d'eau potable**

**Monsieur le Maire expose au Conseil**

Afin de sécuriser la ressource en eau potable de la commune, il est nécessaire de procéder à la réalisation de forages. A cet effet, un sourcier a été sollicité par la municipalité et deux points de forage potentiels ont été retenus (voir plan ci-annexé) :

- Un point de forage proche du réservoir principal du Supranu sur la parcelle cadastrée A-323.
- Un point de forage sur le chemin communal de l'Alzetu sous la croix des Vents.

**Coût de l'opération**

N°	A-Assistance au maitre d'ouvrage pour la procédure	Coût €HT
1	Préparation du plan de financement	650,00
2	Suivi de la partie B	850,00
3	Suivi de la partie C	1150,00
<b>TOTAL A</b>		<b>2650,00</b>
N°	B-Recherche bibliographique & campagne géophysique VLF	Coût €HT
1	Recherche biblio - Banque du sous sol (BSS), cartes géologiques, données DREAL	800,00
2	Etude de la fracturation géostructurale par photo interprétation - Cartographie	1350,00
3	Validation des résultats sur site	800,00
4	Confirmation des résultats par campagne de géophysique de type VLF	3000,00
5	Rédaction du mémoire de synthèse géostructural et géophysique - Proposition de 2 sites de prospection	1000,00
<b>TOTAL B</b>		<b>6950,00</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20220921-DE\_41-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Publication : 22/09/2022

N°	C-Déclaration des travaux et consultation des entreprises	Coût €HT
1	Dossier de déclaration code de l'Environnement « Loi sur l'Eau » pour les deux forages.	1500,00
2	Rédaction du Dossier de consultation des entreprises de forage (DCE)	1500,00
<b>TOTAL C</b>		<b>3000,00</b>
N°	D-Déclaration des travaux et consultation des entreprises	Coût €HT
1	Réalisation de 2 forages de recherche d'eau dans le socle jusqu'à 80 m de profondeur	30000,00
2	Essais de pompage au droit des forages productif à l'air lift	8000,00
<b>TOTAL D</b>		<b>38000,00</b>
N°	E-Déclaration des travaux et consultation des entreprises	Coût €HT
1	Analyses d'eau de première adduction (x2)	3600,00
2	Rapport hydrogéologique réglementaire	5000,00
3	Dossier d'autorisation administrative dite "de D.U.P.", avec étude d'incidence environnementale	13000,00
4	Lettres recommandées avec accusé de réception	250,00
5	Publications dans la presse	1650,00
6	Rémunération du commissaire enquêteur et enquête publique	3000,00
<b>TOTAL E</b>		<b>26500,00</b>
<b>TOTAL A+B+C+D+E</b>		<b>77100,00</b>

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès de l'Etat :

#### Plan de financement

Financiers	Taux	Montant
Etat	80%	61 680 €
Autofinancement	20%	15 420 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>77 100 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Où l'exposé de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré

<b>Pour : 9</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
-----------------	-----------------	----------------------

- APPROUVE** le projet de réalisation de forages d'eau potable.
- ADOpte** le plan de financement ci-dessus exposé.
- CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**  
Au registre sont les signatures

Le Maire  
M. Claude FLORI

**POUR COPIE CONFORME**  
**LE MAIRE**  
Claude FLORI



*[Handwritten signature]*

---

## Plan de situation des forages

Annexe à la délibération n°41/2022 du 21 Septembre 2022

---

